

COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 MARS 2026

Le mardi 3 mars 2026 à 9H45, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durançe régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
101	28+25	53
Quorum		51
Total des voix (P +R)		77
Majorité absolue		38

ETAIENT PRESENTS :

23 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Ms	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance
	Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durançe Luberon Verdon
	Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durançe
	Jacques ESPITALIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Durançe Luberon Verdon Agglomération
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durançe
	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'agglomération Durançe Luberon Verdon Agglomération
	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Franck PERARD, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	François PREVOST, délégué de la Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Ms	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durançe
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentant du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence de 5 voix :

Mme Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse de 5 voix :

Mme Noëlle TRINQUIER

3 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

M	Bernard ALAMELLE, Délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Mme	Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Ms	Jean-Pierre SEISSON, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Ms	Vincent ALLEVAR, délégué de la communauté d'agglomération Durance Luberon par Roland CARLIER
	Daniel AUBIN, délégué de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Bernard ALAMELLE
Mme	Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard PAUL
Ms	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
	Jean-Louis BROCHIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Rémi COSTORIER
	Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST,
	Roland GIBERTI, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET
	Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Gérard JUSTINESY
	Patrick HEYRIES, délégué de la Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Philippe IZOARD
Mmes	Amélie JEAN, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Sylvie GREGOIRE
	Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
	Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Isabelle PORTEFAIX
Ms	Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Louis-Pierre FABRE
	Mireille SUEUR-PINARD, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Marie-Laurence ANZALONE
Mme	
Ms	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Jean-Michel MAGNAN
	Fabrice TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Claude CHEILAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M	Christian HUBAUD par Juan MORENO
---	----------------------------------

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M	Didier REAULT par Marion MAGNAN
---	---------------------------------

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse de 5 voix :

Ms	Jean-François LOVISOLO par Noelle TRINQUIER
	Christian MOUNIER par Yves WIGT

5 représentants du collège communal disposant d'une voix :

Ms	Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget par Jean-Pierre SEISSON
	Bruno MALGAT, délégué de Mison par Jacques NATTA
	Rémi ODDOU, délégué de Lettret par Marie-Christine LAZARO
	Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon par Félix BOREL
	Béatrice BALP déléguée de Peyrolles en Provence par Elisabeth CLAUZIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Ms	Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron
	Bernard COURRIAS, commune de Saint Paul lez Durance
Mme	Cyril MARIN, DLVA
Ms	Olivier NALBONE, Région Sud
	Christian PAPUT, délégué de Tallard
	Véronique BOUTEILLE, SMAVD
	Christian DODDOLI, SMAVD
	Julien GOBERT, SMAVD
	Bertrand JACOPIN, SMAVD
	Fabienne MERCIER, SMAVD
	Philippe PICON, SMAVD

Délibération n°2026-09
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 MARS 2026

Poursuite de la démarche qualité des eaux de baignade

La mise en valeur progressive des bords de Durance entreprise par le SMAVD contribue depuis plusieurs années à une réappropriation par le public de cet espace, qui s'accompagne d'un développement des activités de baignade et de loisirs aquatiques. Toutefois, en l'absence d'aménagements dédiés à la baignade, il n'existe aucun contrôle de la qualité des eaux de la Durance au regard des paramètres de qualité « eau de baignade ». Cette problématique a conduit le SMAVD à réaliser entre 2022 et 2025 des campagnes exploratoires pour le suivi de la qualité « eau de baignade », au regard principalement de la bactériologie.

Le recensement des sites de baignade a tout d'abord permis d'identifier une fréquentation particulièrement marquée sur le tronçon Mirabeau-Mallemort, avec des sites particulièrement fréquentés sur Mallemort, Mérindol, Charleval et la Roque d'Anthéron notamment. Cet usage reste en revanche anecdotique en moyenne Durance, où sont davantage présents les sports d'eau vive (canoé).

Les résultats des différentes campagnes menées montrent une très bonne qualité globale de l'eau de la Durance, mais aussi quelques points de vigilance, particulièrement en aval de certaines stations d'épuration. Ils mettent également en évidence une dégradation assez significative de la qualité de l'eau à la suite d'épisodes orageux, probablement liée au ruissèlement ou à d'éventuels By Pass sur des réseaux d'assainissement, dégradation qui tend à se résorber en 4 à 5 jours.

Les campagnes exploratoires qui ont permis de dresser ce diagnostic sont aujourd'hui achevées. Il est proposé la mise en place d'un programme annuel de surveillance en basse Durance ; cela impliquerait au moins 2 campagnes mensuelles d'analyses de juin à septembre sur quinze à vingt sites identifiés. Le budget de ce programme de surveillance est estimé annuellement à 15 000 € en frais analytiques et dix jours-agents.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la poursuite du programme annuel de surveillance des eaux de baignade en basse Durance ;

AUTORISE le Président à prendre et à signer tout acte dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 18 MARS 2026

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT